

Image not found or type unknown



Transmission à petit enfant

Par **Gabi Sapin**, le **18/08/2016** à **12:35**

Bonjour,

Je voudrais ouvrir un compte titre, et léguer la somme qu'il contiendra à mon petit fils, à ses 18 ans, ou à mon décès s'il intervient avant ses 18 ans

Je suis âgé de 63 ans

Mon petit fils a 4 mois

Je serai âgé de 81 ans lorsqu'il atteindra 18 ans

Je vous remercie pour votre éclairage sur les droits de succession à charge de mon petit fils dans le cas suivant :

- En cas de décès avant qu'il n'ait 18 ans

JLC